

Cahier du Parent : Guide de l'été

Ce guide contient toutes les informations essentielles pour assurer un été agréable et sécuritaire à votre enfant.

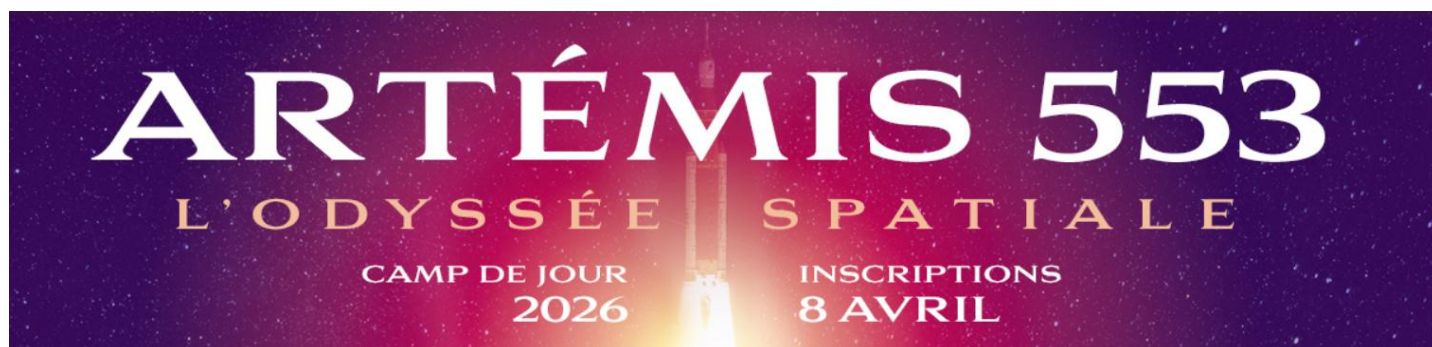


Table des matières

1. Équipe de gestion et contact.....	3
2. Le nécessaire pour votre enfant	3
3. Arrivée et départ des enfants	4
3.1 Arrivée et départ sans service de garde	4
3.2 Arrivée et départ avec service de garde	5
4. Piscine	5
5. Procédure de remboursement	6
6. Modification des informations du dossier de votre enfant	6
7. Où trouver les informations durant le camp	7
8. Allergie et médicament.....	7
9. Crème solaire	8
10. Activité payante du mardi	8
10. Code de vie	8
11. Calendrier de l'été	9
12. Nouveauté 2026	9

1. Équipe de gestion et contact

Rôle	Nom de camp	Nom	Courriel
Coordonnatrice du camp de jour	Jujube	Eugénie Bournival	jeunesse@ccsp.qc.ca
Chef de camp	Winnie	Rosaly Beaulieu-Parenteau	chefdeparc@ccsp.qc.ca
Intervenante	Sushi	Mathilde Noël	sushi@ccsp.qc.ca
Intervenante	Cendrillon	Abby Bédard	cendrillon@ccsp.qc.ca

2. Le nécessaire pour votre enfant

Chaque jour, votre enfant doit avoir :

- Boîte à lunch identifiée avec un repas froid et deux collations (aucun type de noix n'est autorisé)
- Bouteille d'eau ou gourde identifiée
- Maillot de bain identifié
- Serviette de plage identifiée
- Chapeau ou casquette identifiés
- Crème solaire identifiée
- Vêtements de rechange identifiés pour les plus jeunes

*Ne vous fiez pas au mémo hebdo ou à la température pour la piscine, il se peut que nous décidions de faire des activités avec de l'eau ou d'aller jouer à la pluie si la température le permet. **Il est toujours mieux que les enfants aient leurs maillots de bain avec leurs serviettes afin de faire les activités imprévues.**

Habillement suggéré:

- Chandail à manches courtes
- Pantalon court (aux genoux)
- Chandail chaud pour les matins plus froids
- Espadrilles ou sandales qui permettent de courir et de jouer

***Il est important que votre enfant soit confortable dans ses vêtements** puisqu'ils vont jouer dehors. Les vêtements doivent lui permettre de bouger de manière sécuritaire.

Matériel non recommandé au camp de jour:

- Jeux électroniques (ils ne sont pas autorisés, il est donc inutile de les emporter)
- Argent ou objet de valeur

***Nous ne sommes pas responsables des objets volés ou brisés.**

3. Arrivée et départ des enfants

3.1 Arrivée et départ sans service de garde

L'arrivée se fait à partir de 9h et les départs finissent à 16h. Si vous venez porter vos enfants avant 9h ou chercher vos enfants après 16h, des frais de 25\$ par enfant vous seront facturés.

Procédure d'arrivée (9h) :

- Votre enfant ou vous-même vous présentez à l'accueil, une fois que l'animateur a noté la présence de votre enfant, il peut aller rejoindre son groupe.

Procédure de départ (16h) :

- Présentez-vous à la table du service de garde.
- Une pièce d'identité vous sera demandée
- Seules les personnes autorisées sur la fiche d'inscription sont autorisées à partir avec l'enfant

***Les animateurs sont obligés de vous demander une pièce d'identité afin d'assurer la sécurité de vos enfants.**

*Si vous venez porter vos enfants après 9h, vous devez vous assurer d'aller les porter avec leurs animateurs.

*Si vous venez chercher vos enfants avant 16h, regardez le où sommes-nous pour savoir où son groupe se trouve.

3.2 Arrivée et départ avec service de garde

Le service de garde est de 7h à 9h et de 16h à 17h30. Si vous venez chercher vos enfants après 17h30, des frais de 25\$ par enfant vous seront facturés.

Procédure d'arrivée :

- Votre enfant ou vous-même vous présente à l'accueil pour avoir sa présence

Procédure de départ :

- Présentez-vous à la table du service de garde.
- Une pièce d'identité vous sera demandée
- Seules les personnes autorisées sur la fiche d'inscription sont autorisées à partir avec l'enfant

***Les animateurs sont obligés de vous demander une pièce d'identité afin d'assurer la sécurité de vos enfants.**

*Si vous venez porter vos enfants après 9h, vous devez vous assurer d'aller les porter avec leurs animateurs.

*Si vous venez chercher vos enfants avant 16, regardez le où sommes-nous pour savoir où son groupe se trouve

4. Piscine

Les enfants vont à la piscine Frigon au 91 Av. Des Lilas en moyenne 3 fois par semaine. Nous nous rendons à la piscine à pied, c'est une marche d'environ 20 minutes, mais il y a un parc entre la piscine et le camp qui permet aux enfants de prendre une pause et de remplir leur bouteille d'eau.

Sécurité :

- Les enfants ont un bracelet de piscine que vous avez choisi qui déterminent leur niveau de liberté dans l'eau
- La surveillance est assurée par la ville de Drummondville avec les sauveteurs
- Des animateurs sont présents dans l'eau et aux alentours de la piscine en tout temps afin d'effectuer une surveillance supplémentaire.

Bracelet :

- Nous demandons que votre enfant garde son bracelet le plus possible pendant l'été.

- La couleur du bracelet peut être modifiée directement sur sport plus ET en envoyant un courriel à jeunesse@ccsp.qc.ca
- Il est possible de mélanger les couleurs de bracelets
- Voici la définition des couleurs de bracelets
 - Bleu : Votre enfant peut aller partout sans bracelet
 - Vert : Votre enfant peut aller partout avec un flotteur de la maison
 - Rouge : Votre enfant peut aller partout avec un flotteur de la piscine
 - Jaune : Votre enfant peut uniquement aller dans la partie moins creuse de la piscine (0.9 m à 1.3 mètre)
 - Rose : Votre enfant peut uniquement aller dans les jeux d'eau

5. Procédure de remboursement

- Les frais d'inscription au camp de jour seront remboursés dans le cas d'une annulation ayant lieu 1 mois avant le début du camp de jour (avant le 25 mai 2025). Des frais d'administration de 75 \$ seront toutefois déduits de ce montant par enfant.
- Si l'annulation a lieu à moins d'un mois du début du camp (après le 25 mai 2025), en plus des frais d'administration de 75 \$ par enfant, 50 % des frais d'inscription par enfant seront remboursés à moins que le CCSP puisse remplacer les inscriptions perdues. Dans ce cas, le CCSP conservera le 50 % de l'inscription jusqu'au remplacement.
- À partir du jour 1 du camp, le remboursement se fait au prorata des jours écoulés, jusqu'à un maximum de 50 % de l'inscription de l'enfant.
- Les frais d'inscription ne seront pas remboursés pour les journées de camp manquées (ex. : voyage, maladie, suspension, etc.).
- Les frais d'inscriptions ne seront pas remboursés si votre enfant est renvoyé du camp de jour pour des raisons comportementales.
- Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), le CCSP remboursera au prorata des jours écoulés les frais d'inscription sans pénalité. Les frais d'administration de 75 \$ sont toutefois applicables.
- Toute demande de remboursement doit être faite par écrit à l'adresse courriel suivante : secretariat@ccsp.qc.ca.

6. Modification des informations du dossier de votre enfant

Modifier le bracelet de votre enfant	La modification doit être faite sur sport-plus et par courriel à jujube@ccsp.qc.ca . Le courriel doit être envoyé par un parent ou tuteur légal de l'enfant.
Rajoutez ou enlevez quelqu'un des personnes autorisées à venir chercher votre enfant	La modification doit être faite sur sport-plus et par courriel à jujube@ccsp.qc.ca . Le courriel doit être envoyé par un parent ou tuteur légal de l'enfant.
Rajoutez un médicament ou un diagnostic	La modification doit être faite sur sport-plus et par courriel à jujube@ccsp.qc.ca . Le courriel doit être envoyé par un parent ou tuteur légal de l'enfant.

7. Où trouver les informations durant le camp

Par courriel :

- Le mémo hebdo
- Information spécifique à des activités
- Information spéciale (poux, gastro...)

Groupe Facebook Familles-CCSP :

- Publication des mémos hebdo
- Rappel d'inscription pour des activités (aucun rappel ne sera fait par courriel)
- Information spécifique aux activités destinées à tous (les informations qui ne sont pas pour tout le monde seront envoyées par courriel)

Mémo hebdo :

- Thématique journalière
- Piscine
- Activité spéciale

* aucun mémo hebdo ne sera remis aux enfants, si vous souhaitez avoir une copie papier vous pouvez vous présenter au secrétariat durant les heures d'ouverture.

8. Allergie et médicament

Médicament prescrit : Si votre enfant doit prendre des médicaments prescrits durant les heures de camp, ceux-ci doivent obligatoirement être inscrit dans son dossier sur sport-plus. Seuls les membres de la gestion sont autorisés à donner des médicaments aux enfants. Les médicaments doivent être remis le matin à la personne responsable du service de garde (Tigrou/Yasmine Kose) ou des membres de la gestion dans un pot identifié au nom de l'enfant avec la dose prescrite.

Médicament non prescrit : Si votre enfant est malade durant la journée au camp (mal à la tête par exemple), vous avez signé (ou pas) une autorisation pour qu'on puisse lui donner certains médicaments en vente libre. Dans tous les cas, nous allons vous appeler pour vous mettre au courant de la situation.

Allergie : Si votre enfant a une allergie avec un epipen, votre enfant doit l'avoir avec lui en tout temps (les animateurs vont également s'assurer que votre enfant l'ait avec lui).

9. Crème solaire

Les enfants s'appliquent eux-mêmes la crème solaire avec l'aide de leur coéquipier pour les parties du corps qui n'est pas accessible.

Si votre enfant n'a pas sa crème solaire, vous avez signé (ou pas) lors de son inscription une autorisation nous permettant de lui en prêter une. Dans le cas où vous ne souhaitez pas nous donner cette autorisation, vous aurez à signer un document qui nous enlève de toutes responsabilités.

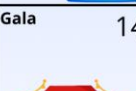
10. Activité payante du mardi

Cette année nous mettons en place les activités payantes à faible coût du mardi matin. Le but de ces activités est de faire découvrir des activités différentes aux enfants dont la plupart s'offrent durant la programmation d'automne au CCSP. Nous aurons un cours d'accro-gym, de science-techno, de cuisine et autres.

10. Code de vie

Le code de vie sera présenté aux enfants lors de la première journée de camp de jour. Il s'agit de règles simples pour assurer un climat de respect durant l'été. Dans le cas où votre enfant ne respecte pas le code de vie, une rencontre avec le parent pourrait être nécessaire. Les intervenantes, Sushi et Cendrillon, assureront un suivi avec vous et l'enfant en ce qui concerne les prochaines étapes.

11. Calendrier de l'été

Centre Communautaire SAINT-PIERRE ARTÉMIS 553				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			Début du voyage vers Neptune  25	Création de notre système solaire  26
Arrivé sur Mercure  29	Pâques  30	Clue géant  1	Cirque  2	Party sur Mercure  3
Arrivé sur Vénus  6	Chevalier et princesse  7	Lavothon  8	Halloween  9	Party sur Vénus  10
Arrivé sur Mars  13	Sciences et expériences  14	Cinéma au CCSP  15	Journée des animateurs  16	Camping sur Mars  17
Arrivé sur Jupiter  20	Journée pyjama  21	Joker Pub Ludique  22	À l'abordage  23	Party sur Jupiter  24
Arrivé sur Saturne  27	Cow boy  28	Jeu de la grande ville  29	Noël  30	Party sur Saturne  31
Arrivé sur Uranus  3	Journée à l'envers  4	Vente de livres  5	Journée de la Terre  6	Party sur Uranus  7
Retour sur la Terre  10	Création de notre vaisseau spatial  11	Épluchette  12	Amerrissage au CCSP  13	Gala  14

12. Nouveauté 2026

Le service de garde intérieur se fait désormais au CCSP et non à l'Espace Famille Lemaire (ancienne église)

Les activités payantes du mardi matin : Cette année nous mettons en place les activités payantes à faible coût du mardi matin. Le but de ces activités est de faire découvrir des activités différentes aux enfants dont la plupart s'offrent durant la programmation d'automne au CCSP. Nous aurons un cours d'accro-gym, de science-techno, de cuisine et autres.